



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 008 / 2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2018.

Date de convocation : 21 mars 2018	L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Monsieur Heimana TAURAA et Madame Eliane LECHENE ont été désignées pour remplir cette fonction.
Date d'affichage : 21 mars 2018	
Date d'affichage du compte-rendu : 28 mars 2018	
Date d'affichage de la présente délibération : 29 MARS 2018	
Résultats des votes :	

VOTANTS	29
POUR	29
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ELUS EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION	07

La délibération est adoptée à l'unanimité

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE		X	Christophe TAURAATUA
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Irvine PARO
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	Raiarii TETOOFA
Mme Riveta URAHUTIA		X	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Yvette LICHTLE
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	22	11	7 procurations

DELIBERATION N° 008 / 2018 DU 27 MARS 2018**Portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 20/2011 du 1^{er} juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public de l'eau à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 21/2011 du 1^{er} juin 2011 portant création de la régie de l'eau ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire ;

Exposé des motifs :

La présente délibération porte approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 mars 2018 ;

ADOPTE :

Article 1^{er} : Le budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2018 est adopté tel que proposé, équilibré tant en dépenses qu'en recettes, voté au niveau du chapitre pour les sommes suivantes :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 785 956	34 785 956
Investissement	314 483 977	314 483 977
Total	349 269 933	349 269 933

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.

Article 3 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

La première adjointe au Maire,



Yvette LICHTLE



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le **29 MARS 2018** et publication du **29 MARS 2018**

Le 1^{er} Adjoint,



Edouard FRITCH
Le Maire



REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET ANNEXE DE L'EAU AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE PIRAE	(1) (2)
---	------------

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DES ILES DU VENT, DES AUSTRALES ET DES ARCHIPELS

M14

Budget Primitif voté par nature	(3)
--	-----

Année 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe



Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

98736 Commune de Pirae	BUDGET ANNEXE DE L'EAU
------------------------	---------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 210	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 292	
4	Dépenses d'équipement brut/population	21 513	
5	Encours de dette/population	6 567	
6	Dotations globales de fonctionnement / population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,5%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	73,1%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	938,8%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	286,6%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi- budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	34 785 956	34 760 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0 (si déficit)	25 956 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		34 785 956	34 785 956

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	198 989 462	98 413 202
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	115 494 515	34 681 313
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0 (si solde négatif)	181 389 462 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		314 483 977	314 483 977

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	349 269 933	349 269 933
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 110 000	0	5 365 956	5 365 956	5 365 956
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 030 000	0	9 020 000	9 020 000	9 020 000
Total des dépenses de gestion courante		12 140 000	0	14 385 956	14 385 956	14 385 956
66	Charges financières	800 000	0	800 000	800 000	800 000
67	Charges exceptionnelles	3 000 000	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	2 000 000		0	0	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 940 000	0	17 185 956	17 185 956	17 185 956
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 600 000		6 600 000	6 600 000	6 600 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 400 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 000 000		17 600 000	17 600 000	17 600 000
TOTAL		34 940 000	0	34 785 956	34 785 956	34 785 956

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
		34 785 956

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
75	Autres produits de gestion courante	500 000	0	500 000	500 000	500 000
Total des recettes de gestion courante		500 000	0	500 000	500 000	500 000
77	Produits exceptionnels	31 863 743	0	32 060 000	32 060 000	32 060 000
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 363 743	0	32 560 000	32 560 000	32 560 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 200 000		2 200 000	2 200 000	2 200 000
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 200 000		2 200 000	2 200 000	2 200 000
TOTAL		34 563 743	0	34 760 000	34 760 000	34 760 000

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	25 956
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
		34 785 956

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	15 400 000	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 100 000	1 247 520	0	0	1 247 520
23	Immobilisations en cours	154 000 000	114 246 995	190 189 462	190 189 462	304 436 457
Total des dépenses d'équipement		159 100 000	115 494 515	190 189 462	190 189 462	305 683 977
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	0	6 600 000	6 600 000	6 600 000
Total des dépenses financières		6 600 000	0	6 600 000	6 600 000	6 600 000
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0	0	0	0	0
Total des dépenses réelles d'investissement		165 700 000	115 494 515	196 789 462	196 789 462	312 283 977
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 000 000		2 200 000	2 200 000	2 200 000
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 000 000		2 200 000	2 200 000	2 200 000
TOTAL		168 700 000	115 494 515	198 989 462	198 989 462	314 483 977
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						314 483 977

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 740 756	34 681 313	80 813 202	80 813 202	115 494 515
Total des recettes d'équipement		31 740 756	34 681 313	80 813 202	80 813 202	115 494 515
Total des recettes financières		0	0	0	0	0
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0	0	0	0	0
Total des recettes réelles d'investissement		31 740 756	34 681 313	80 813 202	80 813 202	115 494 515
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 600 000		6 600 000	6 600 000	6 600 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 200 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 800 000		17 600 000	17 600 000	17 600 000
TOTAL		49 540 756	34 681 313	98 413 202	98 413 202	133 094 515
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						181 389 462
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						314 483 977

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	15 400 000
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 365 956		5 365 956
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 020 000		9 020 000
66	Charges financières	800 000	0	800 000
67	Charges exceptionnelles	2 000 000	0	2 000 000
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	11 000 000	11 000 000
023	Virement à la section d'investissement		6 600 000	6 600 000
Dépenses de fonctionnement – Total		17 185 956	17 600 000	34 785 956

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 785 956

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	2 200 000	2 200 000
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 600 000	0	6 600 000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 247 520	0	1 247 520
23	Immobilisations en cours (6)	304 436 457	0	304 436 457
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0	0	0
Dépenses d'investissement – Total		312 283 977	2 200 000	314 483 977

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	314 483 977

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
75	Autres produits de gestion courante	500 000		500 000
77	Produits exceptionnels	32 060 000	2 200 000	34 260 000
Recettes de fonctionnement – Total		32 560 000	2 200 000	34 760 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	25 956
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 785 956
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	115 494 515	0	115 494 515
28	Amortissements des Immo.		11 000 000	11 000 000
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement		6 600 000	6 600 000
Recettes d'investissement – Total		115 494 515	17 600 000	133 094 515

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	181 389 462
--	--------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0
-----------------------------------	----------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	314 483 977
--	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 110 000	5 365 956	5 365 956
60628	Autres Four. non stockées	0	25 956	25 956
6132	Locations immobilières	600 000	600 000	600 000
617	Etudes et recherches	0	2 400 000	2 400 000
6231	Annonces et insertions	0	1 500 000	1 500 000
6236	Catalogues et imprimés	10 000	40 000	40 000
627	Serv. bancaires et assimilés	0	400 000	400 000
6288	Autres serv.extérieurs	2 500 000	400 000	400 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 030 000	9 020 000	9 020 000
6215	Pers.Aff.par la Coll. de Ratt.	9 000 000	9 000 000	9 000 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	30 000	20 000	20 000
014	Atténuations de produits	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		12 140 000	14 385 956	14 385 956
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	800 000	800 000	800 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000	800 000	800 000
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000 000	2 000 000	2 000 000
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	3 000 000	2 000 000	2 000 000
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	2 000 000	0	0
6817	Dot.Prov.PrDép. des Act.Circ.	2 000 000	0	0
022	Dépenses imprévues (e)	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		17 940 000	17 185 956	17 185 956

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	6 600 000	6 600 000	6 600 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	10 400 000	11 000 000	11 000 000
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	10 400 000	11 000 000	11 000 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 000 000	17 600 000	17 600 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 000 000	17 600 000	17 600 000

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	34 940 000	34 785 956	34 785 956
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	0
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 785 956

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	500 000	500 000	500 000
757	Red. Vers. par fermiers & Conc.	500 000	500 000	500 000
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		500 000	500 000	500 000
76	Produits financiers (b)	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	31 863 743	32 060 000	32 060 000
774	Subventions exceptionnelles	31 863 743	32 060 000	32 060 000
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		32 363 743	32 560 000	32 560 000

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	2 200 000	2 200 000	2 200 000
777	Quote part subvention inv.	2 200 000	2 200 000	2 200 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 200 000	2 200 000	2 200 000

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	34 563 743	34 760 000	34 760 000
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	25 956
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 785 956

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 100 000	0	0
2031	Frais d'études	5 100 000	0	0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0	0	0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	154 000 000	190 189 462	190 189 462
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	154 000 000	190 189 462	190 189 462
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	159 100 000	190 189 462	190 189 462
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	6 600 000	6 600 000
16422	Agence française de dévelmnt.	6 600 000	6 600 000	6 600 000
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0
	Total des dépenses financières	6 600 000	6 600 000	6 600 000
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES	165 700 000	196 789 462	196 789 462

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	3 000 000	2 200 000	2 200 000
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	2 200 000	2 200 000	2 200 000
139148	<i>Autres Communes</i>	2 200 000	2 200 000	2 200 000
	<i>Charges transférées (9)</i>	800 000	0	0
2031	<i>Frais d'études</i>	800 000	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0	0	0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 000 000	2 200 000	2 200 000
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		168 700 000	198 989 462	198 989 462
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				115 494 515
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0
				=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				314 483 977

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 740 756	80 813 202	80 813 202
1311	Etat et Etab. nationaux	0	45 050 879	45 050 879
1312	Territoire	0	32 914 723	32 914 723
13148	Autres communes	31 740 756	0	0
1337	FIP - dotation affectée	0	2 847 600	2 847 600
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
Total des recettes d'équipement		31 740 756	80 813 202	80 813 202
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0
Total des recettes financières		0	0	0
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES		31 740 756	80 813 202	80 813 202

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la sect^o de fonctionnement</i>	6 600 000	6 600 000	6 600 000
040	<i>Opérat^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	11 200 000	11 000 000	11 000 000
2315	<i>Instal., Mat.et Out. Tech.</i>	800 000	0	0
28031	<i>Frais d'études</i>	158 610	160 000	160 000
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	9 725 282	10 400 000	10 400 000
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	386 437	400 000	400 000
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	129 671	40 000	40 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 800 000	17 600 000	17 600 000
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 800 000	17 600 000	17 600 000
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		49 540 756	98 413 202	98 413 202

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	34 681 313
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	181 389 462
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	314 483 977

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
Equipements municipaux (2)	0	0	0	0	0	0
Equip non municipaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	196 789 462	0	196 789 462
Equipements municipaux (2)	0	0	0	190 189 462	0	190 189 462
Equip non municipaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						0
Dépenses d'ordre						0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	198 989 462	0	198 989 462
Restes à réaliser-reports	0	0	0	115 494 515	0	115 494 515
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	314 483 977	0	314 483 977

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	98 413 202	0	98 413 202
Restes à réaliser-reports	0	0	0	34 681 313	0	34 681 313
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	133 094 515	0	133 094 515

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	34 785 956	0	34 785 956
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	34 785 956	0	34 785 956

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	34 760 000	0	34 760 000
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	34 760 000	0	34 760 000

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		0	0	0	198 989 462	0	198 989 462
Dépenses réelles		0	0	0	196 789 462	0	196 789 462
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	6 600 000	0	6 600 000
23	Immobilisations en cours	0	0	0	190 189 462	0	190 189 462
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	2 200 000	0	2 200 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes d'investissement		0	0	0	98 413 202	0	98 413 202
Recettes réelles		0	0	0	80 813 202	0	80 813 202
13	Subventions d'investissement	0	0	0	80 813 202	0	80 813 202
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	6 600 000	0	6 600 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	11 000 000	0	11 000 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	34 785 956	0	34 785 956
Dépenses réelles		0	0	0	17 185 956	0	17 185 956
011	Charges à caractère général	0	0	0	5 365 956	0	5 365 956
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	9 020 000	0	9 020 000
66	Charges financières	0	0	0	800 000	0	800 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	2 000 000	0	2 000 000
Dépenses d'ordre		0	0	0	17 600 000	0	17 600 000
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	6 600 000	0	6 600 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	11 000 000	0	11 000 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	34 760 000	0	34 760 000
Recettes réelles		0	0	0	32 560 000	0	32 560 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	500 000	0	500 000
77	Produits exceptionnels	0	0	0	32 060 000	0	32 060 000
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	2 200 000	0	2 200 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	34 785 956	0	0	34 785 956
	Dépenses de l'exercice	34 785 956	0	0	34 785 956
011	Charges à caractère général	5 365 956	0	0	5 365 956
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 020 000	0	0	9 020 000
023	Virement à la section d'investissement	6 600 000	0	0	6 600 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 000 000	0	0	11 000 000
66	Charges financières	800 000	0	0	800 000
67	Charges exceptionnelles	2 000 000	0	0	2 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	RECETTES (2)	34 760 000	0	0	34 760 000
	Recettes de l'exercice	34 760 000	0	0	34 760 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 200 000	0	0	2 200 000
75	Autres produits de gestion courante	500 000	0	0	500 000
77	Produits exceptionnels	32 060 000	0	0	32 060 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-25 956	0	0	-25 956

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0	34 785 956	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	34 785 956	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	5 365 956	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	9 020 000	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	6 600 000	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	11 000 000	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	800 000	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	2 000 000	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	34 760 000	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	34 760 000	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	2 200 000	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	500 000	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	32 060 000	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-25 956	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	314 483 977	0	0	314 483 977
	Dépenses de l'exercice	198 989 462	0	0	198 989 462
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 200 000	0	0	2 200 000
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	0	0	6 600 000
23	Immobilisations en cours	190 189 462	0	0	190 189 462
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	115 494 515	0	0	115 494 515
	RECETTES (2)	133 094 515	0	0	133 094 515
	Recettes de l'exercice	98 413 202	0	0	98 413 202
021	Virement de la section de fonctionnement	6 600 000	0	0	6 600 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	11 000 000	0	0	11 000 000
13	Subventions d'investissement	80 813 202	0	0	80 813 202
	Restes à réaliser-reports	34 681 313	0	0	34 681 313
	SOLDE (2)	-181 389 462	0	0	-181 389 462

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES (2)	0	314 483 977	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	198 989 462	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	2 200 000	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	6 600 000	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	190 189 462	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	115 494 515	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	133 094 515	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	98 413 202	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	6 600 000	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	11 000 000	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	80 813 202	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	34 681 313	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-181 389 462	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembs (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					159 600 000									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Programme d'adduction d'eau potable	1999	2004	31/10/2005	80 000 000	Fixe		3,7		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets environnementaux (Rénovation de réseaux de distribution d'eau potable)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	79 600 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
Total général					159 600 000									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en année)	Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				86 584 216					6 732 813	445 822		
Programme d'adduction d'eau potable (CPF 1121 01 J)	N			6 984 216		Fixe		3,7	6 732 813	445 822		
Projets environnementaux (Rénovation de réseaux de distribution d'eau potable) (CPF 1463 02 V)	N			79 600 000		Fixe		0,0	0	0		
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
...												
Total général		0		86 584 216					6 732 813	445 822	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 17 octobre 2017																																																																																
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p>Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)</p> <p>Catégories de biens amortis :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;"><i>Libellé</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Durée (année)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Immobilisations incorporelles</td> </tr> <tr> <td>Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</td> <td style="text-align: center;">Durée du privilège</td> </tr> <tr> <td>Logiciels</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Autres Immobilisations incorporelles</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>Terrains de gisement</td> <td style="text-align: center;">Durée du contrat exploit.</td> </tr> <tr> <td>Agencements et aménagement de terrain</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Equipements du cimetière</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Immeubles de rapport</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Installation et appareils de climatisation individuelle</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Autres constructions</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Constructions sur sol d'autrui</td> <td style="text-align: center;">Durée du bail à construction</td> </tr> <tr> <td>Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries – Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF</td> <td style="text-align: center;">25</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'adduction d'eau</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'assainissement</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseaux câbles</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'électrification</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Autres réseaux</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant de voirie</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autres installations, matériel et outillage technique</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements et aménagement divers</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport – Véhicule</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport – Camions et véhicules industriels</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Coffre-fort</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Autres Immobilisations corporelles</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année. Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF</p>	<i>Libellé</i>	<i>Durée (année)</i>	Immobilisations incorporelles		Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5	Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5	Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30	Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège	Logiciels	2	Autres Immobilisations incorporelles	5	Immobilisations corporelles		Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.	Agencements et aménagement de terrain	30	Equipements du cimetière	20	Immeubles de rapport	20	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	Installation et appareils de climatisation individuelle	5	Autres constructions	10	Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction	Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable	Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable	Installation de voiries – Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10	Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF	25	Réseau d'adduction d'eau	40	Réseau d'assainissement	40	Réseaux câbles	30	Réseau d'électrification	30	Autres réseaux	30	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	Matériel roulant de voirie	8	Autres installations, matériel et outillage technique	10	Installations générales, agencements et aménagement divers	15	Matériel de transport – Véhicule	5	Matériel de transport – Camions et véhicules industriels	8	Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3	Matériel de bureau	7	Mobilier	10	Coffre-fort	20	Autres Immobilisations corporelles	10	
<i>Libellé</i>	<i>Durée (année)</i>																																																																																	
Immobilisations incorporelles																																																																																		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10																																																																																	
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30																																																																																	
Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5																																																																																	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège																																																																																	
Logiciels	2																																																																																	
Autres Immobilisations incorporelles	5																																																																																	
Immobilisations corporelles																																																																																		
Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.																																																																																	
Agencements et aménagement de terrain	30																																																																																	
Equipements du cimetière	20																																																																																	
Immeubles de rapport	20																																																																																	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15																																																																																	
Installation et appareils de climatisation individuelle	5																																																																																	
Autres constructions	10																																																																																	
Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction																																																																																	
Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries – Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10																																																																																	
Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF	25																																																																																	
Réseau d'adduction d'eau	40																																																																																	
Réseau d'assainissement	40																																																																																	
Réseaux câbles	30																																																																																	
Réseau d'électrification	30																																																																																	
Autres réseaux	30																																																																																	
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8																																																																																	
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5																																																																																	
Matériel roulant de voirie	8																																																																																	
Autres installations, matériel et outillage technique	10																																																																																	
Installations générales, agencements et aménagement divers	15																																																																																	
Matériel de transport – Véhicule	5																																																																																	
Matériel de transport – Camions et véhicules industriels	8																																																																																	
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3																																																																																	
Matériel de bureau	7																																																																																	
Mobilier	10																																																																																	
Coffre-fort	20																																																																																	
Autres Immobilisations corporelles	10																																																																																	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux						0
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
						0

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		2 200 000	I 2 200 000
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0	0
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 200 000	2 200 000
139148	Autres Communes	2 200 000	2 200 000
020	Dépenses imprévues	0	0

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 200 000	115 494 515	0	117 694 515

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		17 600 000	17 600 000
Ressources propres externes de l'année (a)		0	0
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		17 600 000	11 000 000
28031	Frais d'études	160 000	160 000
281531	Réseaux d'adduction d'eau	10 400 000	10 400 000
281534	Réseaux d'électrification	400 000	400 000
28188	Autres immo corporelles	40 000	40 000
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	6 600 000	6 600 000
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	0	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	17 600 000	34 681 313	181 389 462	0	233 670 775

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	117 694 515
Ressources propres disponibles IV	233 670 775
Solde V = IV - II(6)	115 976 260

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
AP006	Rénovation des réseaux AEP	458 000 000		458 000 000	34 188 468	329 000 000	0	0
	Total	458 000 000	0	458 000 000	34 188 468	329 000 000	0	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle € ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) Affermage du service de public de l'eau potable (contrat du 01/10/2013)	Polynésienne des eaux	Polynésienne des eaux	Société par Actions Simplifiées ou S.A.S	90 000 000
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirac

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 33 Nombre de membres présents 22 Nombre de suffrages exprimés 29
<u>VOTES :</u> Pour 29 Contre 00 Abstentions 00
Date de convocation : 21/03/2018
Présenté par la Première Adjointe au Maire, A Pirac, le 27/03/2018 Le 27/03/2018 Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire. A Pirac, le 27/03/2018

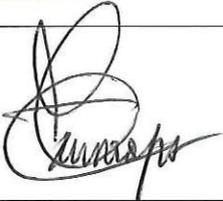
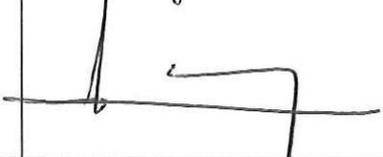
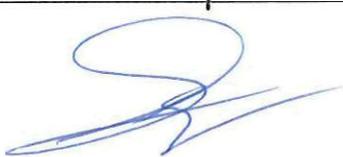
Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	<i>ABSENT</i>	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint		
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		
4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	<i>ABSENTE</i>	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirac

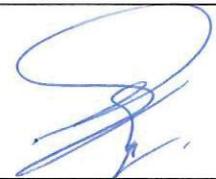
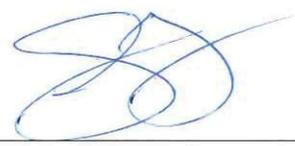
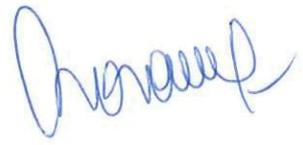
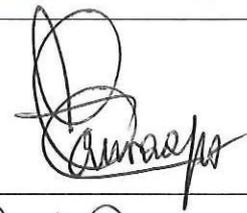
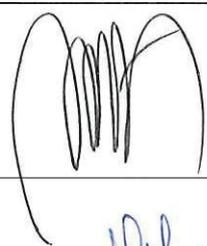
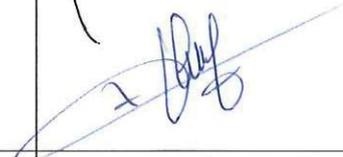
D2 – ARRETE - SIGNATURES

5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint		
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint		
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
10	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
11	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
12	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
13	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal	ABS	
14	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	C. TAURAA ABS	
14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale	J. PARO	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirae

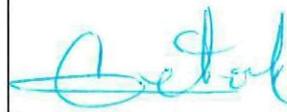
D2 – ARRETE - SIGNATURES

15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal		
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal	ABS R. TEHOIRI	
20	M. Christophe TEAO	Conseiller Municipal	ABS R. TETOFA	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	ABS H. TAURAA	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		
24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale	ABS Y. LICHE	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirac

D2 – ARRETE - SIGNATURES

25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale	ABS	
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale		
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal		
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	ABSENTE PROCURATION Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABS	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Annexe de l'eau) - Commune de Pirae
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le ...**29 MARS 2018**...
et de la publication le ...**29 MARS 2018**...

Par délégation du Maire,



Mme Yvette LICHTLE
1^{er} Adjoint

Fait à PIRAE, le ...**29 MARS 2018**...

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
- (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

